



ACTIVITE HANDINAUTIK

Bilan d'action 2009

L'ACTIVITE

But de l'activité handinautick

Cette activité a pour but de rendre accessible le canoë kayak à des personnes déficientes mentales. Cette deuxième année de fonctionnement fait apparaître une nette progression dans la gestion du déplacement et des capacités physiques (équilibre, propulsion, direction), ainsi que dans le rapport à l'environnement et la prise d'information. Cette activité se déroule dans un esprit de découverte et de plaisir.

Les partenaires

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'Association Canoë Kayak de l'Escoutay (ACKE) de Viviers, le Foyer de vie ADAPEI "Les Oliviers" de Montélimar, le Canoë Kayak Club Bourguésan (CKCB), le Canoë Kayak Club de Tain-Tournon (CKTT).

Cette action a été lancée et poursuivie grâce aux partenaires institutionnels suivants (par ordre chronologique d'adhésion au projet):

- Comité Bi-départemental Drôme Ardèche de Sport Adapté (action projet 2008)
- Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak (projet Défi 2008 et 2009)
- Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de l'Ardèche (CNDS 2008 et 2009)
- Comité Départemental Canoë Kayak de l'Ardèche (Financement Handinautique 2008)
- Région Rhône Alpes (Contrat PEPS 2009)
- Commune de Montélimar (accès infrastructure plan d'eau)
- ABC Nautic Vallon Pont d'Arc-07 (fourniture de matériel à prix très compétitif en 2008)
- DAG Saint Jean le Centennier -07 (fourniture de matériel à prix très compétitif en 2009)



Association Canoë Kayak de l'Escoutay,
2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012
acke07.jimdo.com

Les séances sont encadrées par un moniteur brevet d'état 1er degré canoë kayak, salarié du club de Bourg-Saint-Andéol ou de Tain-Tournon ou par un moniteur brevet d'état 1er degré canoë kayak travailleur indépendant.

Le matériel et la remorque à bateaux sont mis à disposition par le club de Viviers (ACKE) et par le Comité Départemental de l'Ardèche de Canoë Kayak. Ce partenariat est formalisé par une convention tripartite signée par le directeur du foyer et les présidents des deux clubs.

L'activité a lieu, pour l'essentiel, sur le plan d'eau de la base nautique de Montélimar ; une convention d'accès est signée entre la commune de Montélimar (service des sports) et le foyer.

L'ADAPEI est l'Association Départementale Des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales de la Drôme. Elle est affiliée à l'UNAPEI (union nationale), association reconnue d'utilité publique.

Présentation du Foyer de vie « Les Oliviers »

Le foyer de vie « Les Oliviers » accueille des personnes adultes atteintes de déficience intellectuelle moyenne à profonde. Celle-ci peut être innée ou acquise (maladie génétique type trisomie 21, autisme, accident de la vie...).

Le personnel est une équipe éducative pluridisciplinaire comprenant des aides-soignantes, des aides médico-psychologique, des moniteurs éducateurs, des éducateurs spécialisés, des éducateurs sportifs, une infirmière, une psychologue, un directeur et un chef de service.

Cet établissement reçoit 30 personnes en internat et 8 en externat (accueil à la journée) âgées de 20 à 60 ans.

Les usagers pratiquent, pour certains, des sports adaptés tels que : l'équitation, le vélo, la randonnée à pied, en raquette, le basket, le judo, la natation, l'athlétisme, des activités motrices.

18 personnes ont essayé l'activité canoë kayak en 2008 et 12 ont eu le désir de continuer en 2009. Nous avons donc constitué deux groupes de six. Le premier groupe est composé d'usagers qui sont dans une étape de fonctionnement et de perfectionnement en eau calme. Les séances du deuxième groupe se réalisent dans un esprit de découverte et de « ballade ».

Objectifs de l'activité pour les résidents du foyer :

- ❖ découvrir un sport nautique : le canoë-kayak.
- ❖ prendre du plaisir dans la pratique de ce sport.
- ❖ gérer son déplacement et ses capacités physiques (équilibre, propulsion, direction).
- ❖ développer la motricité.



Association Canoë Kayak de l'Escoutay,
2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012
acke07.jimdo.com

- ❖ gérer son rapport à l'environnement (prise d'information).
- ❖ se familiariser avec les éléments naturels : l'eau, le vent.
- ❖ découvrir des sensations inhabituelles : la glisse, la flottaison, la stabilité.
- ❖ maîtriser et surmonter l'appréhension due à un sport inconnu.
- ❖ permettre aux résidents d'avoir une activité physique.
- ❖ respecter les consignes.

Cette activité nous amène également à :

- ❖ développer l'esprit d'entraide.
- ❖ découvrir la faune et la flore des milieux aquatiques.
- ❖ avoir une approche au respect de l'environnement.

Organisation de l'activité :

Nous avons réalisé 16 séances hebdomadaires, réparties du mois d'avril au mois d'octobre, avec une interruption en juillet car nous avons eu la défection du BE prévu initialement et août, période pendant laquelle les résidents sont souvent absents du foyer. La grosse difficulté pour le fonctionnement de cette année 2009 a été le remplacement du brevet d'été à une période où ces professionnels ont un emploi du temps chargé.

Les séances sont d'une durée de 2h00 ou 3h00 suivant les groupes (2 x 6 personnes). La motivation et l'implication des usagers pour cette activité ont permis une bonne progression. En 2009, grâce à la mise à disposition de 4 kayaks monoplaces supplémentaires, les six usagers peuvent tous embarquer en même temps, soit en K2, soit en K1 suivant leur envie et leur aisance.

La gestion du matériel et le temps de l'équipement vestimentaire sont inclus dans le temps des séances. En effet, ce sont des moments indissociables de l'activité, qui permettent de les amener vers une certaine autonomie. Ceci est bénéfique pour leur quotidien.

Remarque : les usagers ont tous passé un test préalable en piscine pour certifier de leur aisance dans l'eau avec une aide à la flottabilité (gilet de sauvetage)

Matériel

Les clubs de canoë kayaks ne possédaient pas de matériel bien adapté à ce public, c'est pourquoi il a été décidé d'en faire l'acquisition. Les aides reçues ont permis d'acheter en 2008 :

3 Kayaks biplace sit on top océan duo (marque RTM), équipés de sièges "confort"



Association Canoë Kayak de l'Escoutay,
 2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
 Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
 Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
 APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012
acke07.jimdo.com

- 1 Kayak monoplace sit on top type Paséo (marque RTM) équipé de siège "confort"
- 7 Pagaies : doubles démontables et décroisables (marque Egalis)
- 7 Gilets type Euroclip de RTM, 70 N avec fermeture ventrale par clip
- 1 Gilet moniteur type SALTY DOG d'HIKO.

Lors de l'expérience de l'année 2008 il a été constaté que plusieurs personnes étaient rapidement capables de naviguer en kayak monoplace. Grâce à l'animation Handinautique 2008 à Viviers, le Comité Départemental Canoë Kayak de l'Ardèche a pu acquérir 4 kayaks monoplace S285 de DAG ainsi que des gilets et pagaies supplémentaires permettant d'avoir un panel de matériel plus large s'adaptant aux caractéristiques variables des participants (morphologie, autonomie, envie...). Ce matériel est mis à disposition de l'ACKE. Ces embarcations permettent de mettre plus de participants sur des embarcations monoplace et aussi de disposer de bateaux adaptés proches de kayaks « classiques » un peu moins stables que des « Sit on Top » tout en restant sécurisant. Ainsi pour certains usagers l'utilisation d'embarcations « classiques » pourra, au fil de la progression, s'envisager.

Les usagers ont acheté des combinaisons néoprène et des blousons coupe-vent, qui ne craignent pas l'eau, afin d'être plus à l'aise sur ou dans l'eau pour certains et de ne pas avoir froid.

Remarque :

Le matériel acheté en 2008 dans le cadre d'une commande groupée, par le Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak. Celui-ci prend à sa charge 40 % des achats. Les 60 % restants sont refacturés par 1/3 annuels à l'ACKE, à partir de 2009. Le matériel acquis en 2009 a été pris en charge par le CDCK 07, dans le cadre de l'action Handinautique 2008, organisée à Viviers

Budget de l'action

Figurent dans ce document :

- le compte de résultat de l'action 2009, arrêté au 8/11/2009
- le bilan de l'action arrêté au 8/11/2009
- le budget prévisionnel pour l'action 2010

Ces trois documents seront revues et intégrées au budget général de l'ACKE en fin d'exercice au 31/12/2009.

- le budget prévisionnel de l'action établi de 2008 à 2013

En 2009, grâce aux aides obtenues, la participation des « usagers » a été considérablement baissé (1 euros de l'heure contre 3,4 en 2008). Il est prévu de maintenir ce tarif en 2010 et de baisser aussi la participation du Foyer.



Association Canoë Kayak de l'Escoutay,
2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012
acke07.jimdo.com

Sur les bases financières présentées ci-dessus l'activité peut fonctionner jusqu'en 2013, voir au delà, sous réserve de bénéficier des aides des partenaires escomptés.

ACTION EFFECTIVEMENT REALISEE EN 2009

Séances réalisées :

7 séances de 3 heures : 21 avril, 26 mai, 30 juin, 8 et 29 septembre, 7 et 14 octobre.

8 séances de 2 heures : 28 avril, 19 mai, 9, 16 et 23 juin, 22 septembre, 7 et 14 octobre.

+ 1 séance de 3 heures réparties sur les 7 et 14 octobre,

soit un total de 16 séances.

Usagers Dates	Groupe 2						Groupe 1					
	R	A	N	C	I	T	L	Y	A	J	Q	F
21 avril			X				X	X	X	X	X	
28 avril	X	X	X		X	X		X				
19 mai	X		X		X	X		X	X			
26 mai							X	X	X	X	X	X
9 juin	X		X	X	X	X			X			
16 juin	X	X		X				X		X		X
23 juin	X		X	X	X	X			X			
30 juin					X		X		X	X	X	X
8 septembre							X	X	X	X	X	X
22 sept.	X	X		X	X	X			X			
29 sept.							X	X	X	X	X	X
7 octobre	X				X		X	X	X	X		
14 octobre	X	X	X			X					X	X
total	8	4	6	4	7	6	6	8	10	7	6	6

Les séances du 7 et du 14 octobre ont eu lieu dans les Gorges de l'Ardèche. La météo est clémente pour la journée du 7 octobre. Nous effectuons donc une remontée puis une descente des gorges, à partir de Sauze, sur une distance totale de 7 Kms environ, avec 3 kayaks monoplaces et 3 biplaces.

Malheureusement, nous avons un fort mistral et une température peu élevée pour la journée du 14 octobre. Nous ne prenons pas de risques inutiles et nous laissons les kayaks sur la remorque. Nous remplaçons donc la pratique sur l'eau par une ballade à pied, agrémentée d'une initiation à la faune (où plutôt des traces d'animaux) et de la flore de cette belle rivière.

Ce sont donc onze séances qui ont été organisées sur le plan d'eau de Montélimar et 5 séances groupées pour les journées du 7 et du 14 octobre dans les gorges de l'Ardèche, soit un total de 16 séances réparties sur 13 journées.



Jeunesse et Sports
Ardèche

Association Canoë Kayak de l'Escoutay,

2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012

acke07.jimdo.com

Bilan qualitatif

Compétences // usagers	R	A	I	C	N	T		L	A	Q	J	F	Y
<u>Technique</u>													
je choisis et met mon gilet	a	a	e	e	a	e		a	a	a	a	a	e
je porte ou aide à porter mon bateau	a	a	e	e	a	e		e	a	a	a	a	e
j'embarque et débarque seul	e	e	a	e	a	e		a	a	a	a	a	a
J'utilise ma pagaie pour me déplacer	a	e	e	e	a	e		a	a	a	a	a	a
je me déplace sur l'eau avec mon embarcation	a	e	e	e	a	e		a	a	a	a	a	a
je teste la stabilité de mon embarcation	e	e	e	e	e	e		a	a	a	a	a	e
je range mon matériel	a	a	e	a	a	e		e	a	a	e	a	e
<u>Sécurité</u>													
je respecte les consignes du moniteur	a	a	a	a	a	e		a	a	a	a	a	a
je teste la flottabilité de mon gilet	x	x	x	x	x	x		e	a	a	a	e	a
je tombe dans l'eau sans paniquer	x	x	x	x	x	x		e	a	e	a	a	a
<u>Environnement</u>													
je ne laisse pas de traces de mon passage	e	a	e	a	a	e		e	a	a	a	a	e
j'observe la faune et la flore	e	a	e	e	e	e		e	a	a	a	a	e

a = acquis

e = en cours d'acquisition ou je fais si je suis stimulé

x = non acquis



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE

Jeunesse et Sports
Ardèche

Association Canoë Kayak de l'Escoutay,

2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012

acke07.jimdo.com

Points à améliorer

En 2009, la démission en cours du mois de mai 2009 du moniteur Breveté d'Etat, salarié du CKCB, nous a obligé à recherché un autre animateur. Le CKTT et un moniteur travailleur indépendant nous ont « dépanné » en restant dans les contraintes budgétaires de notre budget prévisionnel. Pour 2010 nous avons revu à la hausse ce poste budgétaire.

La remorque mise à disposition est inadaptée. Il s'avère nécessaire d'acquérir une remorque porte canoë. Une aide pour cette acquisition va être demandée à la Compagnie Nationale du Rhône, direction de Valence, dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général et à la Fondation de France.

Impact de l'action

Forte de cette expérience, l'éducatrice du foyer qui a monté le projet, déjà titulaire d'un monitorat fédéral de canoë kayak a entrepris une démarche de validation des Acquis de l'Expérience en vue d'obtenir le Brevet d'Etat d'Activités Physiques et Sportives Adaptés. Le dossier préalable a été validé en 2009 et le dossier définitif sera déposé en octobre 2010.

Cette personne a participé au stage UF 3 « activités aquatiques » du BE en octobre 2009.

Cette démarche, si elle s'avère fructueuse permettra d'envisager la pérennisation de l'action à plus long terme.

A Châteauneuf du Rhône, le 8 novembre 2009

Christine Caillebotte,
Coordinatrice de l'activité
Foyer « les Oliviers »

Philippe Caillebotte,
Président de l'ACKE



Association Canoë Kayak de l'Escoutay,
2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012
acke07.jimdo.com